

Arrondissement de Blois

MAIRIE de BINAS

LOIR-ET-CHER

41240

Téléphone : 02.54.82.44.58



1 place Saint Maurice 41240 BINAS

**Synthèse relative au COMPTE ADMINISTRATIF 2023
voté en conseil municipal le 08 avril 2024**

Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Population légale millésimée 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024 (recensement de la population INSEE décret n° 2023-1256 du 26 décembre 2023) : 662 habitants.

I - BUDGET COMMUNE

Le compte administratif 2023 est présenté et voté après le compte de gestion 2023 du receveur municipal, le conseil ayant ainsi constaté la parfaite concordance entre ces deux documents :

Budget fonctionnement :

Dépenses réalisées : 443 594,95€

Recettes réalisées : 660 431,67€

Total excédent : **216 836,72 €**

Budget investissement :

Dépenses réalisées : 184 646,88€

Recettes réalisées : 142 490,19€

Total : -42 156,69€

Total des deux budgets (Fonctionnement et Investissement) :

Dépenses réalisées : 628 241,83€

Recettes réalisées : 802 921,86€

Total général : 174 680,03€

Restes à réaliser : néant

Soit

- un excédent cumulé de fonctionnement de : 216 836,72€
- un déficit cumulé d'investissement de : -42 156,69€
- un solde de clôture disponible (excédent) de : 174 680,03€ (fonds de roulement et une affectation des résultats pour le Budget 2024 comme suit :
- le solde d'exécution de la section d'investissement (déficit) est reporté au compte D001 : 42 156,69€
- Le résultat de fonctionnement (excédent) est reporté au compte R002 : 174 680,03€ ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé est reporté, au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de la Commune : 42 156,69€ ;

1 - Section de Fonctionnement

Total des dépenses réalisées : 443 594,95€ dont 4 333€ de charges d'intérêts d'emprunts, 120 420€ d'atténuation de produits dont 113 888€ d'attribution de compensation reversée à la Com Com, 177 843€ de charges de personnel et 99 626€ de charges générales

Total des recettes réalisées : 660 431,67€ dont 146 350€ de résultat de fonctionnement reporté, 53 058€ de produits de services, du domaine et ventes diverses, 264 556€ de recettes fiscales, 171 916 € de dotations cumulées de l'État et 25 548€ d'autres produits de gestion courante

2 - Section d'investissement

Le déficit cumulé s'élève à : -42 156,69€

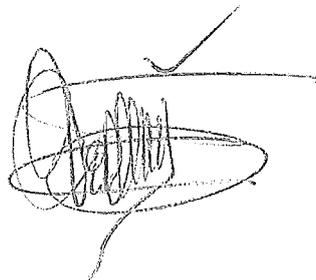
Total des dépenses réalisées : 184 646,88€ dont 83 494€ de solde d'exécution de la section d'investissement reporté, 38 262€ de remboursement de capital d'emprunt et de caution, 58 891€ de travaux de voirie et d'éclairage public principalement

Total des recettes réalisées : 142 490,19€ dont 19 431€ de FCTVA, 32 124 € d'excédent de fonctionnement capitalisé, 88 744€ de subventions du Conseil Départemental, de l'État (DETR) et de la Région (CRST PETR LOIRE BEAUCE)

Binas, le 19/04/2024

Le Maire

Solange VALLÉE



Arrondissement de Blois

MAIRIE de BINAS

LOIR-ET-CHER

41240

Téléphone : 02.54.62.44.58



1 place Saint Maurice 41240 BINAS

Synthèse relative au BUDGET PRIMITIF 2024 voté en conseil municipal le 08 avril 2024

Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Population légale millésimée 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024 (recensement de la population INSEE décret n° 2023-1256 du 26 décembre 2023) : 662 habitants.

Nombre d'agents en activité: 4 titulaires équivalents temps plein (5 agents au total).

Le budget 2024 est en augmentation de 6,52 % par rapport à 2023, il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt (aucun n'est contracté en 2024) les subventions et l'autofinancement contribueront à financer les travaux prévus inscrits au Budget prévisionnel (rénovation énergétique du bâtiment comprenant deux logements communaux et travaux de voirie rue des Ternes et rue du Bout de la Ville)
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil départemental (DDSR), de l'État (DETR et FONDS VERT), de la Région (CRST PETR LOIRE BEAUCE)

I - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif du budget principal 2024 s'établit en équilibre de la manière suivante :

Budget fonctionnement :

Dépenses prévisionnelles : 641 000€

Recettes prévisionnelles : 641 000€

Budget investissement :

Dépenses prévisionnelles : 210 000€

Recettes prévisionnelles : 210 000€

Total des deux budgets (Fonctionnement et Investissement) :

Dépenses prévisionnelles : 851 000€

Recettes prévisionnelles : 851 000€

1 - Section de Fonctionnement

1-1 Les dépenses prévues

Pour 2024, les dépenses prévues sont de 641 000€ contre 607 779€ en 2023 soit une augmentation de 5,47 %. Cette hausse est le résultat d'un niveau très élevé d'inflation sur ces dernières années, de l'augmentation des prix qui sont répercutés sur les charges générales et des hausses salariales décidées par l'Etat. A noter, l'inscription d'une somme de 84 764€ pour le virement à la section d'investissement pour faire face aux dépenses des travaux inscrits au BP 2024.

Les principales dépenses du budget 2024 sont les charges à caractère général qui s'élèvent à 193 570,56€, les charges de personnel et frais assimilés à 189 800€, les atténuations de produits à 118 788€, les autres charges de gestion courante à 47 640€ (les dépenses concernant les subventions aux associations sont prévues pour 4 440€ comme en 2023) et les charges financières (intérêts d'emprunt) à 3 437,44€.

1-2 Les recettes prévues

Pour 2024, les recettes prévues sont de 641 000€ contre 607 779,56€ votés en 2023 en hausse de 5,47 %. Cette hausse significative cette année s'explique en partie par un montant plus élevé du résultat de fonctionnement reporté (excédent) qui était de 146 350,56€ en 2023 et de 174 680,03€ en 2024 et des prévisions de recettes sur les produits des services. Les recettes de la fiscalité locale sont quasi stable (-1 % environ par rapport à 2023) et les dotations de l'état sont en baisse (-3,70 % par rapport à 2023 avec une somme inscrite au titre de la DGF de 75 000€).

Les taux votés pour les impôts locaux pour 2024 concernant les ménages sont identiques aux taux votés en 2023, la commune a fait le choix de ne pas les augmenter pour la 3ème année consécutive :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,30%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,10%
- Taxe d'habitation (résidence secondaires) : 10,30 %

Malgré cela les contribuables verront une hausse de 3,25% en moyenne de leurs impôts directs locaux par rapport à 2023 en raison de l'augmentation décidée par l'État sur les valeurs locatives impactant les bases servant aux calculs des taxes.

2 - Section d'Investissement

2-1 Les dépenses prévues

Pour 2024, 210 000€ sont inscrits en dépenses soit une hausse significative (+9,87%) contre 191 140€ en 2023. Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit) en 2023 s'élève à 42 156,69€ inscrit au BP 2024. Il n'y a pas de restes à réaliser à reprendre sur le BP 2024 au titre de l'exercice 2023. Le remboursement des emprunts est de 39 925,32€ en 2024 contre 38 961,83€ votés en 2023.

Des frais d'études ont été inscrits pour un montant 10 932,99€ pour réaliser une étude énergétique sur le bâtiment des logements de l'école afin de réaliser dès cette année des travaux d'isolation et de changement de système de chauffage et pour une étude énergétique sur le bâtiment du Presbytère.

Pour 2024, les principales dépenses concernent des travaux de voirie pour 19 000€ (parties rue des Ternes dans le bourg et rue du bout de la Ville à Ablainville) et 90 000€ pour des travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment des logements de l'école rue des Ternes.

2-2 Les recettes prévues

Pour 2023, 210 000€ sont inscrits en recettes soit une hausse significative (+9,87%) contre 191 140€ en 2023. Il n'y a pas de solde d'exécution de la section d'investissement reporté en 2024. Le virement de la section de fonctionnement est prévu pour un montant de 84 764€ contre 54 756,81€ votés en 2023 et explique majoritairement l'augmentation de recettes du BP 2024. Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt pour cet exercice. Il n'y a pas de restes à réaliser de l'exercice 2023 en recettes.

Les dotations, fonds divers et réserves) s'élèvent à 49 156,69€ contre 49 825,19€ en 2023.

Les subventions d'investissement (DDSR du Conseil départemental, DETR et FONDS VERT de la préfecture, CRST du PETR Loire Beauce et de la Région sont prévues au BP 2024 pour un total de 76 079,31€ afin d'aider à financer les travaux de voirie pour une partie des trottoirs de la rue des Ternes dans le bourg et une partie des trottoirs rue du bout de la Ville à Ablainville et pour les travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment des logements de l'école rue des Ternes.

Binas, le 19/04/2024

Le Maire

Solange VALLÉE

